

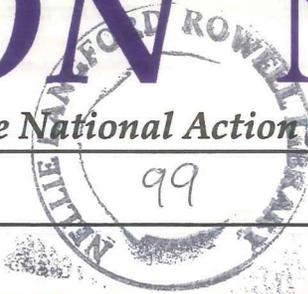
ACTION NOW 20

YEARS • ANS

A Monthly Newsletter from the National Action Committee on the Status of Women

Volume 2 Number 6

June/July 1992



WOMEN WANT A SEAT AT THE TABLE

The AGM took NAC into a new phase of activity around the Constitution. Members were particularly concerned that gender equality and minority representation in the Senate have been indefinitely referred to some future constitutional round. We think that the draft language for the Canada Clause seriously threatens women's equality rights. The clause permitting provinces to opt out of social programs is a repetition of the Meech Lake proposal of two years ago, and could seriously erode the provision of services. Our concerns have not been taken seriously, and we are now demanding a place at the constitutional table.

As a result of the Lobby, representatives of NAC, NWAC and NOIVM met with Joe Clark, the Constitutional Ministers and Aboriginal leaders on Wednesday June 10. While we had asked for a larger delegation, we were only allowed three delegates. In this brief meeting the heads of all delegations listened to each presentation but little was accomplished. In particular, there was no commitment to open up the process to women. The Ministers agree that proportional representation will be used to elect the Senate, but propose to leave the details to Parliament. How proportional representation is implemented will be key to ensuring better gender equality and minority representation.

It is clear that our lobbying efforts have had little effect. **THE TIME HAS COME FOR ACTION.** The Ad Hoc Committee on the Constitution has suggested that women bring their own chairs to the next First Ministers' Conference. We still do not know if and when a First Ministers' Conference will be held, but if it is we want to ensure that women's voices will be heard. **Watch your newspapers. When you see a First Ministers' Conference on the Constitution announced, plan to come to Ottawa at noon on the first day of the meeting and bring a chair. NAC will also organize actions at provincial legislatures on the same day.**

In the meantime, fax and phone your Premier and Joe Clark and tell them you support:

- a seat for a women's delegation at First Ministers' conferences;

- a seat at the table for NWAC and assured gender equality for aboriginal women in the Constitution;
- a commitment in the Constitution to gender equality and minority representation in the Senate;
- a commitment in the Canada Clause to overcome the inequality of women, eliminate racism, remove barriers to the full participation of people with disabilities, and eliminate discrimination against lesbians and gays;
- the possibility to opt out of new social programs only for Quebec and failing that, a clause ensuring public debate before provinces can opt out;
- no devolution of labour market training and culture except for Quebec;
- a broad constitutional conference to ensure that Canadians have a real say on the Constitution;
- no pan-Canadian referendum because it will be undemocratic.

NAC's response to the Beaudoin-Dobbie report is available from the NAC office at a cost of \$7.00.

No Now Means No

The new Rape Law has just been passed by the House of Commons and is expected to clear the Senate shortly. Justice Minister Kim Campbell accepted some of the amendments from women's groups but refused to accept a change to the preamble which would emphasize doubly disadvantaged women's increased vulnerability to sexual assault and lack of access to the justice system.

Nevertheless, the new rape law is an important step forward for women. For the first time the Criminal Code recognizes that sexual assault is an equality issue for women. The consent provisions of the bill go considerably farther than the old Rape Shield Law in protecting women. An amendment recognizing abuse of power as a circumstance under which agreement cannot be considered voluntary will greatly assist certain groups of women like domestic workers.

This legal landmark was achieved by the tremendous unity of the women's movement in fighting for the bill. The process of consultations around the bill has enormously strengthened our movement for the battles ahead.

Panel on Violence

Over the past three months, members of the NAC Violence Committee have held meetings and negotiations with women's groups and members of the Canadian Panel on Violence about the concerns that were raised at the NAC Round Table in April. The NAC AGM unanimously passed a resolution that reflected these negotiations demanding that i) three racial minority women be added to the Panel, ii) that the Aboriginal Women's Circle be maintained and that iii) the rest of panel become accountable to women's organizations through a committee of delegates from 13 national women's organizations and two consultation meetings similar to the Justice Consultation in Ottawa.

Mary Collins and Panel Co-chairs Pat Marshall and Marthe Asselin Vaillancourt have refused to accept any of these demands to date, stating that the Panel cannot be changed and that the Panel is accountable to the federal government and "the women of Canada", not to national women's organizations.

Please support the demands of the NAC AGM by writing to Mary Collins, Minister Responsible for Women's Issues, House of Commons, Ottawa, K1A 0A6, and the Canadian Panel on Violence Against Women, Ottawa, K1A 1K4, FAX 613-943-2908.

The NAC resolution said that if our demands are not met NAC would publicly oppose the rest of the Panel's work, while continuing to support the Aboriginal Women's Circle. The Panel's interim report should be released by the end of June. NAC will decide by the end of July, in consultation with other women's groups, on what exactly our course of action will be if the demanded changes are not made.

Give NAC a Birthday Present

We celebrated NAC's 20th Anniversary during the AGM. You can give NAC the best birthday present possible by joining our ACTION FUND. The ACTION FUND gives us a stable funding base. If every woman associated with NAC, who was able, gave five or ten dollars a month, we would have the financial basis to continue and expand our work into the next twenty years. **When you join the Action Fund, you will begin receiving Action Now and Feminist Action. If you join soon, you will receive the 20th Anniversary Issue of Feminist Action.**

Send a cheque marked "VOID" to the NAC office specifying the amount of money you want to donate every month. You may change or cancel your donation at any time.

NAC News

NAC's Executive Coordinator, Alice de Wolff has resigned after four years in that position. Alice took over the job following the 1988 AGM when the entire staff resigned and NAC was plunged into a terrible crisis. Alice has done a wonderful job in helping re-build the organization and put us back on solid footing.

Monique Deveaux, our Membership Coordinator and Information Officer has also resigned to accept a scholarship for further study.

As NAC is primarily a volunteer organization, the role of staff a difficult and often thankless one. We want to thank Alice and Monique for jobs well done and hope they will continue their association with NAC in the future.

NAC Regional Work in 1992

At the AGM our members agreed to develop NAC at the regional level this year and proposed that regions must take responsibility to find resources to assist the regional representatives in developing these structures.

We agreed on the following plan for the year:

- 1. Member groups in each city or area will organize a meeting before Oct 1, 1992** to discuss what sort of regional or local structure would work best in that area, and that these structures will include individual women.
- 2. Each group that meets is to develop a proposal for a regional structure and submit this proposal to the NAC executive by Nov 1, 1992, or Feb 1, 1993.**
- 3. The NAC executive will then allocate funds based on these proposals. They will also develop guidelines for integration of individual women.**

Contact your regional representative with information about a meeting you are planning, or for more information about other meetings in your region.

NAC gratefully acknowledges the support of the Federation of Women Teachers Association of Ontario in producing this issue of Action Now.

Action Now is sent to NAC member groups, Friends of NAC, institutional subscribers and supporters of the NAC Action Fund. Subscription orders and address changes should be sent to Action Now, NAC, 57 Mobile Drive, Toronto, Ontario M4A 1H5. Action Now is published monthly except January, July and August.

À l'Action est envoyé aux groupes membres, "Amies du CCA", abonnées institutionnelles, et à ceux qui appuient le "Fonds pour l'Action" du CCA. Veuillez adresser toutes requêtes et les changements d'adresse au bureau du CCA, 57 Mobile Drive, Toronto (Ontario) M4A 1H5. À l'Action est publié chaque mois, sauf en janvier, juillet et août.

À L'ACTION!

20
YEARS • ANS

Bulletin mensuel du Comité canadien d'action sur le statut de la femme

Volume 2 Numéro 6

juin/juillet 1992

LES FEMMES VEULENT LEUR PLACE A TABLE

Avec l'assemblée générale annuelle, le CCA est entré dans une nouvelle phase d'activités dans le domaine constitutionnel. Les membres étaient particulièrement inquiètes du fait que la question de l'égalité des sexes et de la représentation des minorités au sein du Sénat est constamment remise à plus tard. Nous croyons que le langage utilisé dans la Clause Canada constitue une menace certaine pour les droits des femmes à l'égalité. La disposition qui permettrait aux provinces de ne pas participer à un programme social est un écho de la proposition du Lac Meech d'il y a deux ans, et risque d'empêcher la mise sur pied de nouveaux services. Nos préoccupations n'ayant pas été prises au sérieux, nous exigeons maintenant une place à la table constitutionnelle.

Suite au lobby, des représentantes du CCA, de l'Association des femmes autochtones du Canada et de l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada se sont réunies avec des premiers ministres chargés de la Constitution et des chefs autochtones le mercredi 10 juin. Nous n'avons pu déléguer que trois personnes, bien que nous ayons demandé une délégation plus importante. Lors de cette brève rencontre, les responsables de chacune des délégations ont écouté nos présentations, mais il n'en est rien ressorti de concret. Notons en particulier qu'aucun engagement n'a été pris concernant l'ouverture du processus aux femmes. Les premiers ministres se disent d'accord pour que les membres du Sénat soient élus selon le principe de la représentation proportionnelle, mais proposent de laisser le Parlement en fixer les détails. De la façon dont la représentation proportionnelle sera mise en place dépendront l'égalité des sexes et la représentation des minorités.

Il est évident que nos efforts de lobby ont eu peu d'effet. IL EST TEMPS DE PASSER À L'ACTION. Le Comité ad hoc sur la Constitution a suggéré que les femmes apportent leurs propres chaises à la prochaine conférence des premiers ministres. Nous ignorons encore si une conférence des premiers ministres aura lieu ou quand elle aura lieu le cas échéant, mais nous voulons nous assurer que la voix des femmes sera bel et bien entendue. **Surveiller les journaux. Lorsque vous verrez annoncée une conférence des premiers ministres sur la Constitution, préparez-vous à venir à Ottawa pour midi, le premier jour de la réunion, et apportez votre chaise. Le CCA organisera lui aussi des événements dans les assemblées législatives provinciales le même jour.**

Entre-temps, communiquez par téléphone ou par télécopieur avec votre premier ministre et avec Joe Clark, et dites-lui que vous appuyez les revendications suivantes :

- une place réservée à une délégation de femmes lors des conférences des premiers ministres;
- une place réservée à l'Association des femmes autochtones du Canada et l'assurance que la question de l'égalité des sexes pour les femmes autochtones sera incluse dans la Constitution;
- un engagement dans la Constitution pour assurer l'égalité des sexes et la représentation des minorités au sein du Sénat;
- un engagement dans la Clause Canada visant à éliminer l'inégalité que connaissent les femmes, le racisme, les obstacles à la participation pleine et entière des personnes avec handicap, et la discrimination contre les lesbiennes et les gais;
- la possibilité de ne pas participer aux nouveaux programmes sociaux réservés au Québec seulement, et sinon, une disposition assurant la tenue d'un débat public avant qu'une province ne puisse se retirer d'un nouveau programme;
- aucune délégation de pouvoirs en matière de formation de la main-d'oeuvre et de culture, sauf pour le Québec;
- une conférence constitutionnelle d'envergure afin de s'assurer que les Canadiennes et les Canadiens ont vraiment leur mot à dire sur la Constitution;
- pas de référendum pancanadien, parce qu'un tel référendum ne serait pas démocratique.

La réponse du CCA au Rapport Beaudoin-Dobbie est en vente au secrétariat du CCA au coût de 7 \$.

LE PROJET DE LOI SUR LE VIOL

Le nouveau projet de loi sur le viol vient d'être adopté par la Chambre des communes et l'on s'attend à ce qu'il soit également adopté sous peu par le Sénat. La ministre de la Justice, Kim Campbell, a accepté un certain nombre d'amendements provenant des groupes de femmes, mais a refusé d'apporter un changement au préambule, changement qui aurait eu pour effet de souligner la plus grande vulnérabilité des femmes doublement défavorisées face à l'agression sexuelle, ainsi que la plus grande difficulté d'accès au système judiciaire.

Il n'en demeure pas moins que la nouvelle loi sur le viol constitue un pas en avant important pour les femmes. Pour la toute première fois, le Code criminel reconnaît que l'agression sexuelle est une question d'égalité pour les femmes. Les dispositions concernant le consentement vont beaucoup plus loin dans la protection des femmes que l'ancienne Loi dite de protection des victimes de viol. L'amendement qui reconnaît l'abus de pouvoir comme une circonstance dans laquelle aucun accord ne peut être considéré comme donné volontairement aidera grandement certains groupes de femmes, par exemple les employées de maison.

Un tel progrès a pu être accompli grâce à l'unité formidable au sein du mouvement des femmes qui a lutté pour ce projet de loi. Les consultations qui ont eu lieu à ce sujet ont de beaucoup renforcé le mouvement pour les batailles à venir.

LE PANEL SUR LA VIOLENCE

Au cours des trois derniers mois, des membres du Comité du CCA sur la violence ont organisé des réunions et tenu des négociations avec divers groupes de femmes et les membres du Panel canadien sur la violence pour débattre de certaines questions soulevées en avril dernier par la Table ronde du CCA. L'AGA du CCA a adopté à l'unanimité une résolution reflétant ces négociations et exigeant que i) trois femmes des minorités raciales soient ajoutées au Panel, ii) que le Cercle des femmes autochtones soit maintenu et que iii) le reste du panel s'en rapporte aux organismes de femmes par le biais d'un comité formé de déléguées provenant de 13 organismes de femmes pancanadiens, et de deux consultations semblables à la consultation sur la justice tenue à Ottawa.

Mary Collins et les co-présidentes du Panel, Pat Marshall et Marthe Asselin Vaillancourt, ont refusé toutes nos demandes jusqu'à maintenant, déclarant que le Panel ne peut pas changer maintenant et qu'il rend déjà des comptes au gouvernement fédéral et « aux femmes du Canada », et non aux organismes pancanadiens de femmes.

S'IL-VOUS-PLAIT, APPUYEZ LES REVENDICATIONS DU CCA EN ÉCRIVANT À MARY COLLINS, MINISTRE DÉLÉGUÉE À LA CONDITION FÉMININE, CHAMBRE DES COMMUNES, OTTAWA (ONTARIO) K1A 0A6, AINSI QU'AU PANEL CANADIEN SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES, OTTAWA (ONTARIO) K1A 1K4, TÉLÉC. (613) 943-2908.

La résolution adoptée par le CCA stipulait que si nos revendications n'étaient pas acceptées, le CCA s'opposerait publiquement au travail du Panel, tout en continuant d'appuyer le Cercle des femmes autochtones. Le rapport intérimaire du panel devrait être rendu public à la fin de juin. Le CCA décidera d'ici la fin de juillet, en consultation avec d'autres groupes de femmes, de la marche à suivre si les changements demandés ne sont pas apportés.

OFFREZ UN CADEAU D'ANNIVERSAIRE AU CCA

Nous venons de célébrer le 20^e anniversaire du CCA dans le cadre de l'AGA. Le meilleur cadeau d'anniversaire que vous puissiez faire au CCA est de vous joindre au FONDS POUR

L'ACTION. Le FONDS POUR L'ACTION nous donne une base de financement stable. Si toutes les femmes qui sont associées au CCA et qui en sont capables donnaient cinq ou dix dollars par mois, nous aurions ainsi la base financière qui nous permettrait de poursuivre et de développer notre travail pour les vingt prochaines années. **En vous joignant au Fonds pour l'action, vous recevez automatiquement A l'action et Action féministe. En vous joignant dès maintenant au Fonds, vous recevrez le numéro anniversaire d'Action féministe. Il suffit de faire parvenir au secrétariat du CCA un chèque portant la mention « NUL » et d'indiquer le montant que vous désirez donner chaque mois. Vous pouvez modifier ou annuler votre don en tout temps.**

NOUVELLES DU CCA

La coordonnatrice à la direction, Alice de Wolff, a remis sa démission après avoir occupé son poste pendant quatre ans. Alice est entrée en fonction juste après l'AGA de 1988, où le personnel en entier avait démissionné et le CCA traversait une sérieuse crise. Alice a fait un merveilleux travail dans la remise sur pied de l'organisme. Ce dernier a maintenant une base solide.

Monique Deveaux, notre coordonnatrice des adhésions et responsable de l'information quitte également son poste. Monique a accepté une bourse lui permettant de poursuivre ses études.

Le CCA étant d'abord et avant tout un organisme bénévole, le rôle de membre du personnel est souvent difficile et pas toujours gratifiant. Nous tenons à remercier chaleureusement Alice et Monique pour le travail accompli et nous espérons qu'elles maintiendront leur association avec le CCA.

LE TRAVAIL DU CCA DANS LES RÉGIONS EN 1992

Nos membres ont donné leur accord, lors de l'AGA, pour développer cette année le CCA au niveau régional, et ont proposé que les régions soient chargées de dénicher elles-mêmes des ressources pour aider les représentantes régionales à élaborer les structures nécessaires.

Le plan suivant a été adopté :

1. Les groupes membres de chaque ville ou région organiseront une rencontre avant le 1^{er} octobre 1992 afin d'examiner le type de structure régionale ou locale le mieux adapté à la région, ainsi que les personnes composant cette structure.
2. Chaque groupe proposera une structure régionale et la soumettra à la direction du CCA avant le 1^{er} novembre 1992 ou le 1^{er} février 1993.
3. La direction du CCA allouera ensuite les fonds à partir des propositions soumises. Des lignes directrices seront également élaborées pour permettre l'intégration des femmes intéressées.

Veuillez contacter votre représentante régionale pour obtenir de plus amples renseignements concernant les réunions dans votre région, ou pour l'informer si vous planifiez une réunion.

Le CCA apprécie la généreuse contribution de la Fédération des associations des enseignantes de l'Ontario en produisant cette édition de l'Action.

